

reçu le 12.10.2013
20 sign.

Guex Georges
Ch. de Champ-Rond 38
Ch-1010 Lausanne

Lausanne, le 07.10.20

Ville de Lausanne
Commission des pétitions
Place de la Palud

Aux membres de la Commission des pétitions,

Au nom d'une partie des habitants du quartier de Champ-Rond, nous avons le plaisir de vous remettre une pétition pour

<< Il faut revenir au rythme lumière le jour, l'obscurité la nuit >>

Il s'agit d'une pétition qui concerne surtout l'intensité lumineuse des nouvelles lampes LED posées dernièrement et le réglage du flux lumineux que devrait permettre ce genre d'éclairage.

Dans l'espoir que cette pétition trouvera bon accueil, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs, nos respectueuses salutations.

Guex Georges



Pétition

Il faut revenir au rythme lumière le jour, obscurité la nuit»



Grâce au nouvel éclairage (*ayant une puissance lumineuse excessive*) posé par le SIL, il n'y a plus de distinction entre le jour et la nuit dans notre belle Ville de Lausanne.

Quelles en sont les conséquences ?

La faune animale a disparu. Les habitants ne sont plus réveillés par le doux chant des oiseaux, ceux-ci ne nichent pas dans les arbres qui sont éclairés de nuit. Les hérissons grand mangeurs d'escargots et de limaces ont disparu de nos jardins.

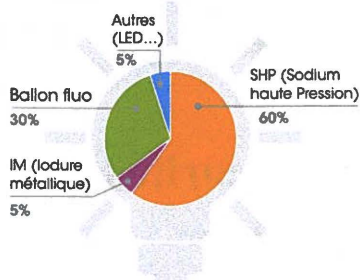
C'est une lumière intrusive, non désirée et non sollicitée qui perturbe la faune, la flore, la fonge et le système endocrinien des humains.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) recommande en 2014 aux collectivités publiques de l'inclure parmi les indicateurs de pression sur la biodiversité.

Les pétitionnaires demandent à ce que le SIL diminue l'intensité de la lumière entre 22h00 et 05h00 afin de préserver la santé de tous les habitants de la Ville de Lausanne.

En 2020, la technologie et la micro-informatique (régulateur – variateur) permet de le faire avec des coûts extrêmement bas.

Lausanne, le 26 septembre 2020



Le parc d'éclairage public en France en 2013 (Source : Ademe)

POURQUOI S'INTÉRESSER AU PARC EXISTANT ?

Compter uniquement sur le renouvellement des luminaires pour faire des économies d'énergie est très coûteux et prend trop de temps par rapport aux enjeux énergétiques.

C'est bien sur le parc existant, le plus énergivore, qu'il est important d'agir sans attendre.

L'installation de régulateurs-variateurs de tension sur chaque armoire d'éclairage public permet de générer plus de 35% d'économies immédiatement.

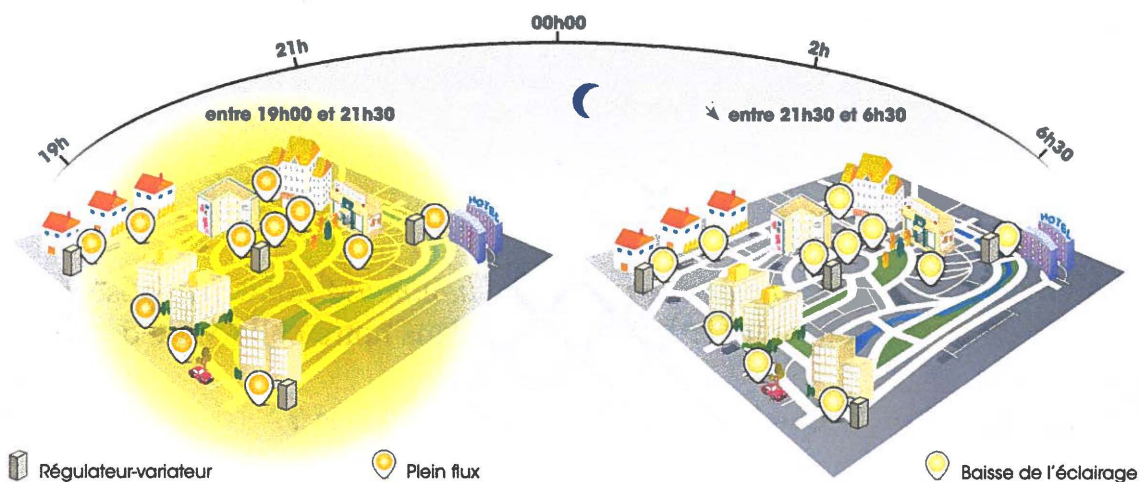
La solution est compatible avec tous les luminaires, sans modification de réseau et quelles que soient les sources lumineuses (SHP, IM, LEDs...).


La maîtrise de la puissance à tout moment de la nuit permet d'éclairer au juste nécessaire sans nuire au confort des usagers.

Les sur-éclairages et les sur-consommations qu'ils induisent sont supprimés. L'investissement s'autofinance par les kWh non consommés et s'amortit en moins de 5 ans.

ABAISSER LA TENSION : UNE SOLUTION SIMPLE, EFFICACE ET DURABLE

En moins d'une journée, l'armoire est équipée et les 75 points lumineux qu'elle alimente font des économies dès la première nuit. Et encore 15 ans après !*



Nom / prénom	Localité	Signature 
--------------	----------	---